



Pour toutes les filles et les garçons du Savès
âgés de 10 à 17 ans
(nés en 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012)

Activités Sportives sur le territoire du Savès et aux alentours

Accueil de 9h00 à 17h30
(pas de nuitée, pique-nique à prévoir)

Inscriptions à la semaine uniquement.

SOMMAIRE

<u>A.Présentation du stage.....</u>	<u>3</u>
<u>B.Dates et horaires.....</u>	<u>3</u>
<u>C.Objectifs.....</u>	<u>3</u>
<u>D.Inscriptions.....</u>	<u>3</u>
<u>E.Protocole sanitaire.....</u>	<u>4</u>
<u>F.Fonctionnement du stage.....</u>	<u>5</u>
<u>G.Journée type.....</u>	<u>5</u>
<u>H.Activités sportives proposées.....</u>	<u>6</u>
<u>I.Affaires à prendre (marquées au nom et prénom du jeune).....</u>	<u>7</u>
<u>J.Contact.....</u>	<u>9</u>

A. Présentation du stage

La Communauté de Communes du Savès organise 4 « Stages MultiSports » pendant les vacances d'été pour les jeunes nés en 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012. Les stages ont pour but de leur proposer des activités ludiques de pleine nature, de valoriser les installations locales et les différentes pratiques qui peuvent y être découvertes.

B. Dates et horaires

- Stage 1 : du 11 au 15 juillet 2022 (2007/2008/2009)
- Stage 2 : du 18 au 22 juillet 2022 (2010/2011/2012)
- Stage 3 : du 01 au 05 août 2022 (2005/2006/2007)
- Stage 4 : du 15 au 19 août 2022 (2010/2011/2012)

Les stages se dérouleront de 9h00 à 17h30.

C. Objectifs

- Satisfaction de tous les stagiaires
- Développer les valeurs de vie en communauté et les valeurs de citoyenneté
- Découverte de nouvelles activités sportives en particulier de pleine nature
- Valorisation des installations du territoire.

D. Inscriptions

Pour des raisons d'équité, les inscriptions se feront à partir du jeudi 23 juin 9h00 jusqu'au lundi avant le début du stage choisi soit 7 jours avant minimum (toute inscription arrivant avant ou après cette période ne sera pas prise en compte). La prise en compte de l'inscription ne sera effective qu'à réception de la fiche sanitaire et de l'autorisation parentale complétées et signées (par courrier postal, par mail ou par dépôt au secrétariat de la CCS). Tous les dossiers et documents peuvent être retirés au secrétariat de la CCS ou télécharger sur le site internet de la CCS

<http://www.ccsaves32.fr/> . Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive est fortement conseillé (valable 1 an).

Pour un renseignement sur la sélection des dossiers d'inscription, merci de voir le document « Règlement Stage MultiSports Été 2022 ».

Le tarif est de **50 euros la semaine**. Le paiement du stage se fera le mois suivant (à réception d'une facture à acquitter auprès du Trésor Public).

E. Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire pour les accueils collectifs de mineurs sans hébergement sera mis en place. En fonction de l'évolution éventuelle des directives nationales, nous adapterons notre organisation.

Pour l'instant, nous prenons en compte le dernier protocole en vigueur en date du 12 octobre 2021 ainsi que la foire aux questions du 18 mai 2022. Voir liens ci-dessous du protocole et de la foire aux questions :

https://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/protocole_sanitaire_acm_hebergement_12102021.pdf

https://jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/faq_applicable_aux_acm_v18052022_vf.pdf

Nous vous communiquerons les règles et les mesures que nous mettrons en place juste avant le début du stage.

Pour information, nous sommes en niveau 1 (vert) => pas de masque en intérieur, pas de distanciation, pas de pass sanitaire.

F. Fonctionnement du stage

Accueil, départ et encadrement des enfants

L'accueil des jeunes se fera à la **salle polyvalente de Lombez** (gymnase côté tennis couverts) de 9h00 à 09h30 et les parents récupéreront leurs enfants au même endroit de 17h00 à 17h30. Certains jours, l'horaire d'accueil du matin pourra être avancé pour alléger le rythme de la journée et améliorer la qualité des activités.

Les jeunes inscrits sont sous la responsabilité des éducateurs sportifs pendant les horaires du stage (de 09h00 à 17h30). Les parents doivent s'assurer de la présence de l'éducateur sportif avant de laisser leurs enfants. Les jeunes ne peuvent pas partir seul à la fin de la journée de stage sans autorisation parentale et sans l'autorisation des éducateurs sportifs.

L'encadrement est assuré par :

Pierre-Jean BASTIEN : ETAPS (Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives)

Stéphane LAVERAN : ETAPS (Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives)

Xavier RIOT : BPJEPS APT (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport mention Activités Physiques pour Tous) / DEJEPS Rugby (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport mention Rugby)

Maxime BOUNHOURET : BPJEPS APT (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport mention Activités Physiques pour Tous) / BPJEPS AF (activités de la Forme) mention C et D

Le repas du midi (repas froid) ainsi que le goûter sont à **prévoir par les parents**.

G. Journée type

HORAIRES	ACTIVITES
09h00 - 09h30	Accueil
10h00 - 12h00	Activité sportive
12h00 - 13h30	Repas - Temps calme - Animations
13h30 - 15h30	Activité sportive
15h30 - 17h00	Autre activité
17h00 - 17h30	Accueil des parents - Départ des jeunes

H. Activités sportives proposées

(Sous réserve de modifications)

VTT	SPORTS DE PLAGES
GOLF	PÊCHE
HOCKEY	PUMPTRACK
STAND UP PADDLE ou CANOË	BAIGNADE
SPORTS COLLECTIFS	TENNIS
BADMINTON	JUDO

Toutefois, le programme des activités et le choix des activités pourront être modifiés à tout moment (par rapport à la météo et/ou au protocole covid et/ou aux disponibilités des installations, des moniteurs de clubs et du matériel des associations par exemple).

Nous nous déplacerons en vélo pour rejoindre les différents lieux d'activités (sauf pour aller à Simorre et revenir de Saramon). Nous pourrions aussi demander aux familles d'amener leur enfant sur un lieu d'activité pour améliorer l'organisation. Nous nous déplacerons en autocar le jour du déplacement à Simorre et à Saramon.

La plupart des activités seront encadrées par **2 des 4 éducateurs sportifs** de la Communauté de Communes du Savès.

L'activité **Baignade** se fera dans les piscines municipales de Samatan et de Lombez ainsi que dans le lac de Saramon. Tous ces plans d'eau sont surveillés par un ou plusieurs Maîtres Nageurs Sauveteurs diplômés d'Etat.

Les activités **Golf, Judo, Hockey et Pêche** seront encadrées par des éducateurs professionnels ou bénévoles extérieurs

Les activités **Stand-Up Paddle, Canoë-Kayak et Jeux Aquatiques** seront possibles si l'enfant satisfait au Test d'Aisance Aquatique suivant : saut dans l'eau, flottaison sur le dos 5 secondes, sustentation verticale 5 secondes, nage ventrale 20 mètres et passage sous ligne d'eau. Ce test sera effectué en début de stage à la piscine. Le matériel de stand-up paddles et canoës (embarcations, gilets, pagaies) sera loué à l'entreprise « Canoë en Savès » de Sabailan (32420). Pour cette activité, nous demandons à ce qu'un accompagnateur parent bénévole soit dans une embarcation afin de nous aider à l'encadrement et à la manutention (voir autorisation parentale).

Les sorties importantes en **VTT** (de Simorre à Saramon par exemple) se feront avec au moins un membre du club « La Roue Libre Samatanaise » présent en vélo et avec 1 véhicule d'un parent pour sécuriser le convoi, transporter les affaires, résoudre les problèmes mécaniques et pallier à tous signes de fatigue. Les vélos seront transportés par des véhicules et des agents de la CCS.

Animations proposées :

Entre 12h00 et 13h30 et entre 17h00 et 17h30 des animations seront proposées :

- Molki
- Jeux de mimes
- Tennis de table
- Jeux de carte/Jeux de société.

Les jeux ou objets personnels visant à être échangés sont interdits. Les téléphones devront rester dans le sac et n'être utilisés qu'en cas de besoin.

Lors des différentes activités pratiquées, vos enfants pourraient être photographiés et les photos seront publiées sur le site de la CCS ou autres réseaux sociaux si vous n'y êtes pas opposés. Dans le cas contraire, merci de le faire savoir sur la fiche sanitaire.

Afin que le stage se déroule au mieux et que les enfants profitent au maximum des activités, il est conseillé qu'ils prennent **un bon petit déjeuner**.

1. Affaires à prendre (marquées au nom et prénom du jeune)

Pour des raisons pratiques, nous demandons 3 sacs =

- sac n°1 : pique-nique, bouteille d'eau
- sac n°2 : affaires de rechange et affaires diverses
- sac à dos n°3 (très léger pour le déplacement en vélo) : bouteille d'eau ou gourde sur vélo, chambre à air, k-way/veste, 2 masques et 2 goûters.

PS : Ce 3e sac à dos suivra l'enfant lors de tous les déplacements (en vélo et autres). Les 2 autres sacs seront transportés tous les jours par un véhicule de parents sur les lieux d'activités. Ceux qui ont un porte-gourde sur leur vélo peuvent l'utiliser ; cela évitera d'avoir une bouteille d'eau dans le sac à dos n°3.

Voici les affaires à prévoir indispensables pour la participation de votre enfant au stage et aux activités quotidiennes =

- Une tenue de sport avec tee-shirt, jogging/short, chaussettes et basket
- Une tenue de rechange avec tee-shirt, jogging/short, chaussettes et basket

- K-way + veste jogging (selon météo)
- **Casquette**
- **2 masques « grand public »** placés dans des pochettes individuelles marquées au nom de l'enfant
- Crème solaire, serviette, slip de bain, gel douche.
- **Ficelle** pour tenir les lunettes de vue si le jeune les a absolument besoin lors des activités nautiques
- **Vieilles chaussures de sport fermées** pour le Stand-Up Paddle et le Canoë
- Crème anti-moustiques
- **VTT révisé** avec roues 24 pouces minimum / **casque** / **gilet jaune de sécurité** / **chambre à air** (peuvent rester au gymnase toute la semaine)
- **Protections coudes et genoux** (fortement recommandées pour le pump-track)
- **Repas froid du midi / 2 goûters**
- **2 bouteilles d'eau** : l'une à mettre dans le sac 1 du pique-nique + l'autre à mettre dans le sac à dos n° 3 ou sur le porte gourde du vélo. Les sacs ne seront pas transportés par les enfants lors des déplacements en vélo. Nous prévoyons de les faire suivre avec le véhicule d'un parent sur les lieux d'activités. Ceux qui ont un porte-gourde sur leur vélo peuvent l'utiliser.

J. Contact

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter (lundi mardi mercredi jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00) :

Communauté de Communes du Savès

Avenue Lagaille

32220 LOMBEZ

05 62 62 68 70

contact@ccsaves32.fr

<http://www.ccsaves32.fr/>

